

protection sociale ne sont pas aussi équitables et aussi importantes que les nôtres.

Depuis l'entrée en vigueur de l'entente, en 1989, on effectue d'importantes compressions dans notre programme d'assurance-chômage et dans les paiements versés à la Colombie-Britannique, à l'Alberta et à l'Ontario en vertu du Régime d'assistance publique du Canada. De plus, nous sommes témoins de mesures de récupération dans le cas de la sécurité de la vieillesse, de l'annulation d'un programme national de garderie et le reste. Les programmes sociaux du Canada ont régressé et, en fait, cela confirme les craintes que nous avons exprimées dans le débat de 1987 et de 1988.

Je voudrais demander au député s'il en sait maintenant assez au sujet des négociations actuelles avec le Mexique et les États-Unis sur ce nouveau projet d'accord de libre-échange.

En sait-il suffisamment pour être assuré que nos programmes sociaux, dont certains font l'envie du reste du monde, ne seront pas encore davantage menacés et assujettis à une harmonisation qui s'étendra bien plus loin que l'harmonisation actuelle? C'est que, pour attirer des entreprises des États-Unis et du Mexique, le gouvernement canadien doit diminuer l'engagement qu'il a pris envers ces programmes, réduire les fonds qu'il y consacre et laisser les gens se débrouiller tout seuls.

Dans cette motion, nous demandons au gouvernement de nous donner plus de renseignements. Le député estime-t-il que, sur cet aspect, nous en avons suffisamment?

M. Kilgour: Monsieur le Président, le député qui a posé cette question n'a probablement pas lu l'article publié aujourd'hui dans le *Toronto Star*.

On se demande quel autre pays que le Canada pourrait, sur cette terre, devoir se reporter à un document qui a été divulgué à Ralph Nader, à Washington, et dont parle l'un de nos journaux, pour savoir ce que contient un accord qui nous concerne tous.

Le député de Montréal parle du fait qu'il semble n'y avoir aucune protection précise des normes dans les secteurs critiques de l'environnement, de la santé et de la sécurité, et des droits des travailleurs. Le député sait sûrement que, pour devenir membre de la Communauté européenne, il faut accepter 7 des 21 éléments d'une charte sociale qui porte notamment sur des programmes sociaux et des filets de sécurité sociale. Il y a plusieurs mois, le président Salinas qui se trouvait près de vous,

Les crédits

monsieur le Président, nous a dit que le Mexique n'avait jamais renoncé à la démocratie. En toute honnêteté, quand j'ai entendu ça, j'ai failli tomber à la renverse.

Je sais qu'il travaille fort. Il apporte des améliorations, et je l'en félicite. Mais je ne pense pas que le Mexique puisse prétendre occuper une place privilégiée au temple de la démocratie.

Pour devenir membre de la Communauté européenne, un pays doit posséder un système de gouvernement vraiment démocratique. Je demanderais aux députés d'en face de nous dire s'ils pensent que le Mexique répondrait à ce critère que la Communauté européenne impose aux pays qui veulent en devenir membres.

M. Ken Monteith (Elgin—Norfolk): Monsieur le Président, je suis heureux de faire aujourd'hui quelques observations au sujet de l'accord de libre-échange nord-américain.

Les négociations de l'ALENA font partie d'une stratégie économique et commerciale globale par laquelle le gouvernement tente d'améliorer la croissance et la compétitivité du Canada. Ces négociations visent à créer un marché nord-américain libre de barrières tarifaires et non tarifaires. Cet accord permettrait la libre circulation des produits, des services et des capitaux entre les trois pays. Il assurerait la protection des droits de propriété intellectuelle et établirait un mécanisme équitable et rapide pour le règlement des différends. Il ouvrirait un marché de 360 millions de consommateurs, plus grand que les douze pays de la Communauté européenne réunis.

C'est un projet ambitieux. Cet accord arrive à point. Les pays du monde luttent pour tenir des négociations multilatérales afin de rendre les règles du jeu plus équitables pour leurs exportateurs. Comme le Canada est un pays qui dépend du commerce, nous avons intérêt à ce que les marchés mondiaux soient plus ouverts. Même si le Canada vient actuellement au huitième rang des pays du monde pour l'exportation des produits et au douzième rang pour l'exportation des services, notre prospérité dépendra de notre capacité de continuer sur cette lancée.

Cela n'a rien à voir avec les terrains de jeux. Trois millions d'emplois au Canada dépendent des exportations et sont en jeu. Nos exportateurs ont souligné l'importance d'une méthode mieux coordonnée pour aider les entreprises canadiennes à accéder aux marchés mondiaux.